

# <u>Cahier de charges : Gestion d'une</u> <u>mediatheque</u>

# **Sommaire:**

#### I. Introduction

- Prestataire, soumissionnaire
- Direction du projet

#### II. Objectifs et contexte du produit

- 1)Identification des utilisateurs
  - a) Les administrateurs
  - b) Les usagers
  - c) Les abonnés
  - d) Les gestionnaires
- 2)Identification du contexte et des objectifs

#### III. Fonctionnalités

- 1) Ensemble des fonctionnalités de base
- 2)Recherche documentaire
- 3)Gestion de la réservation et des prêts

#### IV. Contraintes

- 1) Les contraintes sécuritaires
  - a) Pour l'administrateur
  - b) Pour le gestionnair
  - c) Pour l'abonné et l'usager
- 2)Les contraintes matérielles
- 3)Les contraintes économique

# I. Introduction:

Dans le cadre d'un appel d'offre, reçu de la part de la BNF, cette dernière nous confie « nous en tant que prestataires » la mission de la gestion en ligne de leur médiathèque qui comprend :

la réalisation d'un site internet propre à cette médiathèque « qui assurera par la suite : le suivi de la médiathèque, la coordination de son équipe, ainsi que le suivi de son activité et la satisfaction de ses visiteurs » qui regroupe différentes fonctionnalités qu'on citera ci-dessous plus en détails.

Ce document, fait l'objet d'un contrat entrepris avec leur équipe interne et qui sera notre outil de communication en tant qu'informaticiens pour subvenir à leur besoins suite à ce projet.

Ce projet se déroulera sous la direction de « Mr Burkhart Wolff » et nous serons deux en charge de la création , la conception , ainsi que l'analyse et les tests jusqu'à la phase finale de soumission.

# II. Objectifs et contexte du produit:

## 1) Identification des utilisateurs :

L'amélioration des services proposés par la médiathèque commence par l'identification des besoins des différents catégories de clients et d'utilisateurs qu'elle peut avoir.

Dans ce cas précis, on trouve 4 grandes catégories, à savoir : les administrateurs, les usagers, les abonnés et les gestionnaires.

#### a) Les Administrateurs :

Qui sont en fait les administrateurs de la base de donnée de la médiathèque , ceux qui sont chargés de la création , la conception et la maintenance du site web, c'est le noyau de ce projet on comprendra donc qu'ils peuvent bénéficier de tout les droits liés au site web , enveloppant tout ce qui est mots de passe , informations personnelles , avec un accès totale a toutes les données de la diathermique .

#### b) Les Usagers:

Ils représentent un visiteur ayant visité ce site ou qui tombera dessus soit en recherchant ce dernier ou en ayant une recommandation quelconque , on notera bien que les fonctionnalités dont bénéficie un usagers sont restreintes.

#### c) Les abonnées :

En troisième lieu, on trouve les abonnés, soit les adhérents de cette médiathèque ou les utilisateurs habituels et ayant eu des autorisations de création de compte par le gestionnaire .

#### d) Les gestionnaires :

En dernier lieu on retrouve donc les gestionnaires , qui sont les employés de la mediatheque qui sont chargés de la création de comptes utilisateur , la mise a jour des documents et la gestion des pertes de documents qui subviennent par les abonnés .

## 2) Identification du contexte et des objectifs :

Le but de ce projet est de concevoir et de réaliser un outil de gestion en ligne d'une médiathèque.

Ce site vise à améliorer les services proposés par cette dernière, que ce soit en ce qui concerne les usagers , les abonnées , les gestionnaires ou bien les administrateurs. Ce site doit nous permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- → Avoir une vision globale de la situation des documents.
- → Suivre la situation des abonnés sur le respect ou le non respect de la réglementation.
- → Faciliter la gestion des prêts et la gestion administrative.
- → Avoir la possibilité de consulter les ressources disponibles en temps réel.
- → Connaître à tout moment les personnes ayant réservé.
- → Disposer d'une sélection de ressources en se basant sur le critère choisi par l'utilisateur en consultant la base de données.
- → Proposer au public un service performant: prêt rapide et fiable, recherche documentaire simple et efficace, réservations de documents.
- → Donner à l'administrateur un outil de gestion efficace, utilisable par des professionnels comme par des bénévoles : prêt rigoureux, catalogage rapide et guidé, localisation des documents, disponibilité pour les lecteurs.

# III. Fonctionnalités:

## 1) Ensemble des fonctionnalités de base :

La solution proposée doit intégrer la mise en ligne du catalogue et offrir aux usagers un accès à distance et de nouveaux services au moyen de la création d'un portail Web. Pour aboutir à cela, les fonctionnalités suivantes sont nécessaires :

- La page d'accueil du portail s'ouvrira sur des informations générales concernant la structure (horaires, inscriptions, services, événements..).
- Accès direct au catalogue et à la liste des documents les plus consultés.
- Conserver l'historique de la recherche de l'utilisateur .
- Pour l'abonné, possibilité de consulter son compte, prolonger ou réserver en ligne.
- Préciser le mode d'identification et d'authentification ainsi que le paramétrage des autorisations d'accès de l'usager.

## 2) Recherche documentaire:

- La recherche documentaire devra permettre de rechercher par titres, auteurs, sujets sur le fonds ou par type de document et proposer une interface de recherche utilisable par un navigateur Internet.
- Le module doit proposer les champs suivants :
  - -Auteurs principaux et secondaires.
  - -Titres principaux et autres titres
  - Editeurs, collections
  - Indice.
  - Vedettes matières.
- Préciser s'il est possible de combiner plusieurs champs en recherche avancée et les critères de tri des réponses.

# 3) Gestion de la réservation et des prêts:

Globalement , Lors de la réservation d'un document , l'abonné ou l'usager aura donc le droit de choisir le document de son choix , un message apparaitra pour dire s'il est disponible ou pas , ainsi que toutes les informations relatives au document , comportant la durée de son prêt etc ..

L'utilisateur pourra donc le réserver , et devra le rendre avant la date de retour , dans le cas échéant , des mails de rappels lui seront envoyés pour rendre le document , et il écopera d'une penalitée .

La gestion de réservation bénéficiera donc de ces fonctionnalités :

- Différencier les droits de prêts selon les catégories d'emprunteurs , par exemple on distinguera 2 catégories d'emprunteurs :
- les emprunteurs usagers , et les emprunteurs abonnés , ces derniers auront plus de droits d'emprunts que les usagers .
- Différencier les droits de prêts selon les types de documents , certains documents auront un prêt plus long que d'autres , ou plus courts que d'autres , selon leur disponibilité et leur utilisabilité .
- L'édition automatique des lettres de rappel : on distinguera les mails automatique de confirmation de création de compte , ainsi que les mails automatique qui surviennent lors d'un retard de retour de document .
- Paramétrer le nombre de réservations par emprunteur et par document ainsi que le nombre et la durée des prolongations de prêts, c'est a dire que chaque utilisateur aura droit a un nombre maximum de réservation, et que chaque document pourra être réserve autant qu'il y en a de disponible dans la mediatheque.

Les fonctionnalités associés aux gestionnaires sont les suivants :

- L'accès automatique à certaines informations concernant l'abonné : Retard de documents , nombre de réservations faites , nombre de réservation restantes
- la possibilité d'accéder aux informations concernant les transactions sur un exemplaire (dates de prêt et retour, emprunteurs précédents, réservations en cours).
- Informations sur l'emprunteur à fournir lors d'une opération de prêt ou de retour : livres empruntés et non encore rendus, retards éventuels , réservations éventuelles.
- Les Informations sur le document devront apparaître lors des opérations de prêt ou de retour : une Description bibliographique permettant l'identification du document : titre, auteur, cote, support, date d'emprunt et de retour ,document réservé , document exclu du prêt ,nombre d'emprunts , Nom du dernier emprunteur .
- Définition d'un nombre maximum autorisé de réservations par emprunteur.

- Gestion des pertes qui peuvent arriver suite à la perte de certains documents, ou le non-retour, ou la détérioration.
- Paiement d'une caution à la validation du compte, en cas de perte cette caution sera débitée du compte de l'abonné.
- Présence d'une caution pour chaque document.

## **IV. Contraintes:**

Comme dans chaque projet , la mise en place de ce site web ainsi que sa conception nous confrontera sans doutes a un grand nombre de contraintes que nous allons détailler ci dessous , et donc après réflexion et analyse du cahier des charges ainsi que des fonctionnalités , on pourra distinguer des contraintes de type sécuritaire , qui seront lié a la sécurité du système , et tout ce qui concerne les données de la mediatheque.

On verra aussi des contraintes matérielles qui seront lié a la compatibilité du système avec les machines , et tout ce qui va avec .

Et en dernier lieu , on exposera nos contraintes économique concernant le coût total du projet , ainsi que la valeur des chaque option et de fonctionnalité , en évaluera en quelque sorte notre cahier des charges.

Détaillons ceci un peu :

## 1) Les contraintes sécuritaires :

- Garantir une certaine sécurité en ce qui concerne le site web qu'on va concevoir,
- Garantir la sécurité des 4 catégories d'utilisateurs :
- *a) Pour l'administrateur :* on doit pouvoir éviter les failles MySQL, par exemple, qui risquent de modifier notre base de données initiale

#### b) Pour le gestionnaire :

- Aucun gestionnaire n'a le droit d'avoir accès aux mots de passe d'un autre gestionnaire , ou d'un abonné .
- Un gestionnaire ne peut pas emprunter et retourner un document avec son propre compte , la validation de son compte utilisateur passera toujours par l'administrateur.
- Les comptes utilisateur des gestionnaire sont ouvert par l'administrateur.

#### c) Pour l'abonné et l'usager :

 Un utilisateur ne peut pas emprunter un document qui a déjà été réservé, un document indisponible, ou un document exclu des prêts

- Un utilisateur n'a pas le droit d'emprunter ou de reserver un document a partir du compte d'un autre utilisateur
- Un utilisateur doit respecter le nombre de réservation maximum qui lui est attribué .

## 2) Les contraintes matérielles :

On doit pouvoir assurer la compatibilité de notre site web avec différents portails de navigation :

- Le site web sera compatible avec les principaux navigateurs Internet (Internet explorer, Netscape, Mozilla Firefox, Google Chrome, Opera, Safari...)
- Proposer un moteur de recherche sur le contenu du site.
- Référencer le site sur les principaux moteurs de recherche.
- Pour se connecter a une machine de la mediatheque , l'utilisateur devra s'authentifier via son nom d'utilisateur et son mot de passe
- Chaque machine de la mediatheque aura comme page d'accueil le site web de la mediatheque ainsi que son moteur de recherche
- Utiliser un périphérique de stockage amovible (clé USB).
- Indiquer les caractéristiques techniques du logiciel, son système d'exploitation, son langage de développement, son type de sauvegarde, , le nombre de personne pouvant travailler simultanément, s'il peut être attribué des droit différenciés aux utilisateurs, les évolutions prévues ou en cours, etc.

## 3) Les contraintes économiques :

- Détermination du cout de la perte de certains documents appartenants à la médiathèque.
- Respect du budget imposé par la mediathéque pour chaque trimestre.
- Imposer des cautions pour chaque nouveau abonné